

Finances (M. Benson) a fait une déclaration à Winnipeg au sujet de l'imposition de contrôles sur les salaires et d'autres mesures s'y rapportant. Je m'oppose énergiquement à ce que l'on prenne cette décision ailleurs qu'à la Chambre et, deuxièmement, je signale qu'au mépris des questions adressées hier à ce propos, au premier ministre (M. Trudeau) et avant-hier au ministre des Finances, questions auxquelles on a, en fait, opposé un déni, le ministre des Finances, sans se soucier de ses responsabilités à l'égard de la Chambre, a non seulement fait maintenant ce qu'il avait déclaré ne pas avoir l'intention de faire mais encore ne l'a pas fait à la Chambre.

Je soulève cette question maintenant bien que nous ayons l'intention d'y revenir, probablement à une date ultérieure car je tiens à le faire officiellement, à titre de mise en garde, afin de témoigner de mon opposition violente envers ce genre de procédé.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ce que le député de Peace River (M. Baldwin) vient de dire à la Chambre est un nouvel exemple et une illustration évidente des problèmes que l'on impose au pays.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député de Peace River a posé une question de privilège qu'il a précisée de deux manières: tout d'abord en disant qu'il n'était pas prêt à présenter une motion, ce qui rend, bien entendu, la question de privilège irrecevable; deuxièmement, ce qui la rendrait peut-être en partie acceptable, en annonçant qu'il n'en poursuivrait pas la discussion maintenant et que sa question de privilège se fondait sur des nouvelles de presse imprécises et peu concluantes. Il aurait mieux fait, semble-t-il, de déclarer qu'il attendrait jusqu'à lundi avant de poursuivre la question plus avant. Il est certainement contraire au Règlement qu'un autre député l'évoque comme si c'était une déclaration de fait.

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, j'ai écouté le discours que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a fait tout à l'heure et je l'ai trouvé aussi creux que vague. J'ai eu la chance de dire 5 ou 6 mots et le ministre de l'Agriculture (M. Olson) échafaude là-dessus hypothèses et conjectures et prévoit que je vais soulever la question de privilège. Cela prouve le vide, le vague et l'orientation négative de la pensée du ministre de l'Agriculture, si tant est qu'il puisse penser du tout.

J'avais l'habitude d'écouter...

• (3.20 p.m.)

Une voix: Quelle blague!

M. Nowlan: Le jeune homme de Calgary-Sud peut toujours parler de son siège où se trouve sa matière grise, mais il se lève très rarement...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre. La présidence reconnaît que la Chambre n'est saisie que de la motion en ce moment, et je demanderais au député de s'en tenir à son discours dans le délai prévu.

M. Nowlan: Je serais très heureux de continuer, mais le fait est que j'ai été vraiment stupéfié lorsque le ministre de l'Agriculture a soulevé la question de privilège au sujet de quelque chose que je n'avais même pas dit. Si c'est là le genre de prédiction que nous obtenons du ministère de l'Agriculture—et cela semble être confirmé par le programme LIFT qui est censé réduire les emblavures de tant d'acres—lorsque nous cherchons à savoir la quantité exacte de blé que nous avons, cela donne un aperçu de la mentalité du ministre.

Les premiers six mots que j'ai pu prononcer avant d'être tapageusement interrompu par les calculatrices végétales d'en face avaient trait au fait que la déclaration du député de Peace River (M. Baldwin) n'était qu'une autre indication, une autre illustration et un autre exemple de l'incertitude des Canadiens sur la politique du gouvernement, y compris la politique agricole. En effet, nous avons entendu des déclarations à la Chambre il y a un, deux ou trois jours, mais, à une conférence de presse dans les couloirs, à Halifax ou à Winnipeg, comme cet après-midi, on en fait d'autres qui compliquent ou contredisent fondamentalement les premières.

Le meilleur exemple en est le ministre des Finances (M. Benson) qui est assis juste devant le ministre de l'Agriculture. Ils se sont peut-être contaminés l'un l'autre dans leurs pronostics parlementaires. De toute manière, le ministre des Finances a dit de sa place mercredi dernier que non, il n'y aurait pas de changement au taux de change flottant, en réponse à la simple question du député de Dauphin (M. Ritchie).

J'adore écouter le député de Prince George parce que les gens de la Colombie-Britannique n'entendent pas beaucoup parler de lui, et s'il veut prendre la parole, je la lui cède volontiers. Quant au ministre d'État (M. Lang), j'ai certaines choses à lui dire. Avez-vous une question à poser, Otto?

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): Le ministre soulève-t-il la question de privilège ou invoque-t-il le Règlement?

L'hon. M. Lang: L'honorable représentant ne se rend-il pas compte que lorsqu'un député